

# REVUE DE PRESSE



15 DECEMBRE 2015

> 21 DECEMBRE 2015



## Comptines et chants sur le tapis



*Les enfants sur le tapis d'animation.*

Mercredi dernier s'est tenue la dernière rencontre de l'année 2015, des bébés lecteurs de la médiathèque en réseau de Moselle et Madon autour de deux animateurs, dont un à la guitare pour accompagner les histoires en musique.

Une dizaine d'enfants de moins de 4 ans se sont retrouvés, accompagnés de mamans et nounous sur le tapis avec pour thématique la neige et le père Noël, avec chansons et comptines qui annoncent l'hiver et la fête de Noël. Tout est mis en oeuvre pour éveiller

la curiosité, susciter l'éveil du jeune auditoire dans une ambiance joyeuse et décontractée.

Les livres utilisés lors de cette rencontre sont disponibles à la médiathèque de la Filoche, où est organisée une animation, chaque jeudi, à 10 h 15, en direction des enfants de moins de 4 ans.

Contact au 03.83.50.56.60.

## Une gym douce adaptée aux seniors



*Chaque mardi, une quinzaine de seniors partagent un temps de loisirs et de bien-être.*

Tous les mardis de 9 h à 10 h, sauf pendant les vacances scolaires, deux animateurs sportifs diplômés accueillent 16 adhérents, hommes et femmes, pour une séance de gym douce destinée aux seniors. Ils se retrouvent à la salle polyvalente, pour une heure d'exercices. Destinées aux plus de 60 ans, les séances renforcent la mémoire et l'équilibre par une activité physique. Elles permettent de trouver des solutions, voire d'améliorer la concentration, la coordination des mouvements. L'exercice influe également sur leurs sens de la vision,

de l'écoute. Ainsi, l'animatrice propose au groupe des parcours tactiles et sensoriels qui font appel aux notions d'équilibre, d'orientation.

La séance commence par un échauffement sous forme de danse. Tous les exercices autour de la mémoire et de l'équilibre sont développés de façon ludique, en groupe mais aussi, avec comme principal objectif d'être autonome, afin d'apprendre à se relever.

Avant de prendre les ballons, une pause hydratation s'impose, car « s'hydrater est important pour éviter les courbatures. Il faut boire régulièrement. »

Puis on passe aux étirements, au renforcement des abdos. Pour les animateurs, « le fait de bouger et de rester actif mentalement aide à conserver ses capacités motrices, maintient l'énergie, la souplesse et l'équilibre et évacue les effets du stress ». Tous ces cours sont adaptés aux possibilités physiques de chaque personne. Le matériel est fourni par la CCMM. Des cours sont donnés également à Maizières, le vendredi de 10 h à 11 h. Toute personne désireuse d'essayer peut contacter le 06.49.98.52.66.

---

**Jeudi 17 décembre 2015 / Banlieue Sud / Neuves-Maisons**

## **Prix de l'eau en fonction des ressources**

---

Le jeudi 10 décembre, c'est dans la salle Dominioni de Chaligny que le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est réuni. Après avoir voté les subventions de 950 EUR pour le festival Chavi'rire, 1.500EUR pour le concert Solid'air et 500EUR pour le vide-grenier musical Broc'n Roll, Hervé Tillard a pris la parole pour présenter l'opération « Les moissons de l'emploi ». Ce projet a pour objectif de recenser les besoins en emploi des entreprises du territoire afin de les proposer aux demandeurs d'emploi de Moselle et Madon. Pour mener à bien cette action, Hervé Tillard a souligné que le projet avait déjà de nombreux partenaires comme Pôle emploi ou la Mission locale mais pour que l'organisation soit optimale il était nécessaire de trouver des bénévoles afin d'organiser au mieux l'opération. La délibération suivante concernait l'évolution des prix de l'eau et de l'assainissement. Stéphane Boeglin, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement a rappelé le fonctionnement actuel qui a dû prendre en compte l'intégration de 7 nouvelles communes et que le budget de l'eau et de l'assainissement était en déséquilibre notamment en raison de la nouvelle station de potabilisation, de ses travaux d'interconnexion, de sécurisation et qu'à l'horizon de 2020 il sera nécessaire de dégager une ressource annuelle supplémentaire de l'ordre de 500.000EUR. Dans ce cadre, il a été proposé au conseil communautaire de généraliser une nouvelle tarification progressive sur la base de 4 tranches avec une augmentation de 60 cts du prix pivot au m3 lissé sur 4 ans et l'instauration d'une part fixe abonnement de 15 EUR.

Le conseiller Gilles Jeanson préférerait un tarif unique qui ne pénaliserait pas les familles nombreuses. Le président Filipe Pinho a souligné que les nouvelles tranches prendraient en compte les ressources financières des abonnés. La nouvelle tarification a été adoptée à la majorité avec 2 voix contre et 1 abstention.

---

## La future déchetterie présentée au public



*Le public venait de plusieurs communes de Moselle et Madon.*

La communauté de communes Moselle et Madon a engagé depuis 18 mois une réflexion sur la gestion des déchets en point d'apport volontaire et en déchetterie sur l'ensemble des 19 communes qui la compose. L'étude qui a été menée a mis en évidence que l'actuelle déchetterie, située à Neuves-Maisons, ne répondait plus aux besoins des habitants du territoire. Aussi, après avoir envisagé plusieurs scénarios, les élus de la communauté de communes

Moselle et Madon ont décidé en juillet 2014 la création d'une nouvelle déchetterie sur le parc d'industries Moselle Rive Gauche pour un coût d'environ 1 million d'euros HT. Lundi en fin d'après-midi, une réunion était organisée dans la salle de l'Acquêt d'eau afin de présenter ce projet et d'informer le public de ce futur équipement. Les travaux débuteront en mars 2016 pour une mise en service en septembre 2016. La nouvelle déchetterie sera aux nouvelles normes en vigueur et tout particulièrement les exigences environnementales en terme de pollution qu'elles soient visuelles ou techniques. Les déchets verts (tontes et branchages) seront traités et recyclés sur le territoire de Moselle et Madon sous forme de combustible ou d'engrais naturel. Les points d'apports volontaires seront placés à l'intérieur du site et accessible au public uniquement pendant les horaires d'ouverture. Une réflexion est actuellement menée afin de proposer une plage horaire d'ouverture la plus large possible. Dès son ouverture, la déchetterie actuelle de Neuves-Maisons sera fermée afin de réaliser des travaux et rouvrira ses portes après plusieurs mois pour fonctionner en alternance avec le nouveau site mais pour une exploitation limitée uniquement à certains types de déchets. La nouvelle déchetterie sera située dans la commune de Messein sur le Parc d'industries Moselle Rive Gauche et Daniel Lagrange (maire de Messein) précisait que cet emplacement permettait un accès simple pour tous les habitants du territoire.

## Les oiseaux à la loupe



*Prêts à observer les oiseaux d'eau.*

Organisée par la Ligue de protection des oiseaux, la communauté de communes Moselle-et-Madon et le club ornithologique de Richardménil, la sortie à l'étang du Breuil a réuni une quarantaine de participants. Cette rencontre d'observation des oiseaux était centrée principalement sur les oiseaux d'eau. Sous un grand soleil, les visiteurs ont observé un martin-pêcheur, des foulques macroules, ainsi que de nombreux hérons cendrés, de grandes aigrettes, des grèbes huppés, et des cormorans.

## Ateliers de Noël à la médiathèque

---



*Les dix-huit enfants ont passé un très bon après-midi.*

Mercredi, l'équipe de bénévoles de la médiathèque a proposé aux enfants des histoires et ateliers de Noël.

Dix-huit enfants se sont retrouvés pour passer un bon après-midi. Après les contes de Noël racontés par Christiane, les enfants se sont attelés à fabriquer différents bricolages : guirlandes, des pères Noël en papier, des boules. Les plus jeunes ont décoré des

bottes ou des sapins en cartoline...

Toutes ces décorations ont été accrochées dans le sapin naturel installé dans l'entrée de la médiathèque. L'équipe Suzanne, Françoise, Anne-Marie et Christiane est toujours disponible.

La prochaine manifestation : coup de coeur/café pour les adolescents et les adultes sera le samedi 16 janvier, à 10 h.

Pour tous renseignements, contacter l'équipe, tél. 03.83.37.03.17.

Heures d'ouvertures : le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 ; le mercredi de 14 h à 16 h et le samedi de 10 h à 11 h 30.

## Marionnettes sans fil en cadeau

---



*Un spectacle enchanteur pour les enfants.*

Les intercentres de loisirs de la Communauté de communes Moselle-et-Madon étaient invités à un spectacle pour les enfants qui fréquentent les mercredis après-midi de loisirs. La Cie Avec Ou Sans Fil a donné un spectacle de marionnettes qui a beaucoup plu aux nombreux enfants venus de Maron, Chaligny, Messein, Richardménil, Maizières, Viterne et Bainville. La marionnette sans fil, Johnny, manipulée avec la main et par la voix de l'actrice Coco Calippe, racontait son histoire un peu triste

d'enfant élevé par une grand-mère pas très riche. La seconde actrice, Charlotte Delesalle, avec son masque noir au grand nez, aurait pu faire peur dans son rôle de génie mais elle a attiré la sympathie.

Les enfants ont été ravis de cet après-midi.

## Jeux, marionnettes et tapis d'histoires

---



### Activité « puzzles ».

Jeudi matin, des nounous mais aussi des villages voisins se sont retrouvées pour une matinée ludique destinée aux jeunes enfants.

Sophie Imbert et Céline Nofal, les animatrices du Relais assistante maternelle (RAM) le « Fil d'Ariane » ont proposé une animation placée sous le signe de la « 3D ». Après un moment libre, avec jeux, jouets et puzzles disposés par les animatrices, une quinzaine de petits ont apprécié comptines et saynètes avec des marionnettes sur de grands tapis d'histoires,

mimées par Sophie. Ces tapis à histoires inventés ou inspirés de livres pour enfants, de contes invitent à vivre autrement les histoires.

Ludiques et interactifs, les tapis constituent le décor d'une ou plusieurs histoires, enrichies de caches, de passages secrets, de petits personnages, mobiles et rembourrés qui se déplacent dans le décor.

---



# COMMUNES

## CCMM

## Les délibérations des élus

---

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire. Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.

Bâtiment du Lion d'Or - garage. A la demande du maire, les élus valident la proposition de l'EPFL, à savoir une occupation précaire du garage du bâtiment pour y stocker du matériel communal, soit 72 m<sup>2</sup> pour un coût mensuel de 50 EUR HT. Cet organisme continuera d'assurer l'intégralité de l'immeuble. Le conseil autorise la commune à élaguer les arbres situés à l'arrière de ce bâtiment.

Litige. Un litige oppose la commune et Nancéa concernant l'assurance du groupe scolaire.

Cette affaire, suivie par Maître Lebon, avocat, sera évoquée à l'audience du 15 février 2016 au tribunal correctionnel ; le maire se portant partie civile.

Travaux de sécurisation, route de Maizières - demande de subvention. Afin de sécuriser l'accès piétons pour les riverains lors de la réfection de cette chaussée, les élus décident de solliciter l'Etat au titre des amendes de police et d'autoriser le maire à signer les documents correspondants.

Création d'un poste d'adjoint d'animation de 2e classe. Les élus décident de créer un poste à temps incomplet pour les temps d'accueil périscolaire (TAP) pour l'encadrement des enfants, sur la base de 3 heures par semaine.

Transfert de la zone d'activités économiques du plateau à Flavigny-sur-Moselle. Le conseil approuve l'acquisition par la CCMM, en pleine propriété, de cette zone pour un montant de 303.053 EUR, suite à une délibération du conseil communautaire du 10 décembre 2015 approuvant ce transfert, à l'unanimité.

---